

Indre	GAL Brenne
<i>Mise à jour : août 2016</i>	Structure porteuse du GAL : PNR Brenne

Priorité ciblée du GAL :

**L'animation territoriale en réseau :
une force au service de l'innovation et du développement**

Le territoire du GAL :

Périmètre du GAL : PNR Brenne

Chiffres clés

Nombre de communes : 46

Nombre d'habitants : 27 222

Superficie : 1 546 km²

Expérience Leader antérieure : Leader I ; Leader II (1992-1999) ; Leader + (2000-2006) ; Leader 2007/2013

Elu régional référent : Mme Annick GOMBERT

La stratégie du GAL et les moyens mis en œuvre :

Territoire rural à faible densité, le Parc naturel régional de la Brenne se caractérise en particulier par un patrimoine naturel exceptionnel bénéficiant d'une notoriété nationale et internationale. Cet élément est potentiellement structurant en permettant d'envisager un développement du territoire non seulement sous l'angle touristique pur, mais aussi en matière de valorisation des produits et savoir-faire locaux, d'attractivité résidentielle et économique, et de création d'emplois. Pour ce faire il conviendrait aussi de maintenir et/ou de développer l'offre de services sur le territoire dans tous les domaines (services publics, services à la personne, santé, social, insertion,...).

Pour autant, la construction d'une telle dynamique vertueuse, prenant appui sur l'un des principaux atouts du territoire, suppose une capacité des acteurs et des organismes présents à animer le territoire, à créer des passerelles entre secteurs d'activité, à structurer les différentes filières. Or aujourd'hui force est de constater une concentration de moyens d'animation et d'ingénierie au sein de la structure Parc et une relative dispersion des moyens en dehors de celle-ci, dans différentes structures coopérant peu. Cette situation génère un relatif déficit en termes d'animation et d'ingénierie qu'il s'agisse de parties du territoire (le sud notamment) ou de filières ; déficit constaté par les acteurs ayant participé aux différents ateliers de coproduction de la candidature LEADER, quel que soit leur domaine d'activité.

De ce fait, le choix a été fait par le comité de pilotage de la démarche – associant élus et représentants de la société civile – de centrer la stratégie LEADER sur le renforcement et la structuration de l'animation sur le territoire. Le comité de pilotage a en effet considéré que cette question constitue une condition préalable à un développement ambitieux et équilibré du territoire et que le programme LEADER, par ses spécificités, représente un cadre favorable à des interventions en la matière

<p>6 actions à développer :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action 1 : des méthodes d'animation innovantes renforçant la cohésion territoriale 	<p>Enveloppe FEADER :</p> <p>1 M€</p> <p>Comité de programmation :</p>
---	--

<ul style="list-style-type: none"> • Action 2 : une offre touristique partagée et performante • Action 3 : des services conçus ensemble et accessibles à tous • Action 4 : entreprendre en Brenne • Action 5 : coopération interterritoriale et transnationale • Action 6 : animation et fonctionnement du GAL 	<p>21 membres titulaires (14 privés + 7 publics) et 17 suppléants (13 privés + 4 publics)</p> <p>Moyens humains mobilisés :</p> <p>1,5 ETP</p>
---	---

Projets de coopération :

Coopération interterritoriale

- Soutien à l'expérimentation d'un outil de commercialisation dans le cadre du développement de l'approvisionnement local dans la restauration collective en partenariat avec le Pays Castelroussin
- Elaboration d'outils mutualisés entre territoires afin de valoriser les territoires
- Pour attirer et accompagner la création, l'installation de nouveaux services : actions menées avec des territoires limitrophes pour encourager les professionnels de santé à venir en Brenne, par exemple.
- Pour renforcer l'offre et la pertinence de la promotion touristique sur les thématiques suivantes :
 - Le tourisme de nature auprès des clientèles nationales et nord-européennes en partenariat avec d'autres Parcs naturels régionaux (La Camargue, La Brière, La Lorraine, Les Marais du Cotentin et du Bessin, Le Golf du Morbihan...). Les territoires impliqués bénéficient d'une richesse ornithologique remarquable qu'il convient de mettre en valeur auprès d'une clientèle touristique française et étrangère.
 - Les échanges entre départements et territoires limitrophes à l'échelle d'un bassin touristique.

Coopération transnationale

- Un premier contact a été établi avec un GAL Écossais (Cairngorms Local Action Group) porté par un Parc national dont la stratégie laisse plusieurs possibilités de coopération. Les rapprochements et la recherche d'actions partagées sont à construire.
- Des échanges ont été menés en 2014 avec une région piscicole de République Tchèque. Ils pourraient initier une piste de coopération autour de la valorisation de la production piscicole, de l'intérêt de l'étang et des plantes aquatiques. Le projet pourrait conduire à la réalisation d'une route thématique.
- En collaboration avec la région de Warmie Mazurie (Pologne), un projet porté par les territoires, les équipes universitaires concerne la gestion du patrimoine naturel des paysages et l'urbanisme durable. Il s'agit de partager les problématiques de produits de qualité, en lien avec la santé et en s'appuyant sur le réseau des zones humides.

Contacts :

Président du GAL : M Jean Paul CHANTEGUET (Président du PNR)

Animateur Leader : Mme Sophie LESAGE

Téléphone : 02 54 28 12 12

Courriel : s.lesage@parc-naturel-brenne.fr

Adresse : Maison du Parc Hameau du Bouchet – 36300 ROSNAY